► *Formations Techniques*

Conformité des luminaires (partie 1): les règles concernant la construction en présentiel

1 journée — 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les règles de construction applicables à un luminaire.
- Identifier les risques électriques, mécaniques et thermiques.
- Comprendre les classes électriques, les catégories de luminaires et les indices de protection.
- Appliquer les principales règles de construction par type de luminaire.

PROGRAMME

Formation théorique sur les exigences
(Directive Basse Tension — DBT — et norme NF EN 60598-1)

- ✓ Risques électriques, mécaniques et thermiques.
- ✓ Classes électriques.
- ✓ Catégories de luminaires.
- ✓ Indices de protection.
- ✓ Principales règles de construction par type de luminaire.

Atelier pratique

- ✓ Construction d'un luminaire en applicant les règles vues.
- ✓ Présentation des composants conformes.
- ✓ Identification de fournisseurs de composants conformes.
- ✓ Vérification du luminaire ou du prototype de chaque stagiaire.

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas pratiques.
Chaque stagiaire est invité à apporter son luminaire ou prototype de luminaire.

FORMATEUR

Formation assurée par un électricien ou une personne habilitée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis à l'entrée et à la sortie de la formation.

ACCESSIBILITÉ

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessibles nos formations. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter.

LES +

- Formation pratique centrée sur les prototypes des participants.
- Repères concrets pour construire un luminaire conforme.
- Identification des composants et fournisseurs conformes.

PUBLIC

Artisans d'art débutant en luminaire.
Salariés d'entreprises.

PRÉREQUIS

Avoir fabriqué un luminaire ou un prototype.

LIEUX DE FORMATION

A voir avec le centre de formation

DATES

A voir avec le centre de formation

TARIF

A voir avec le centre de formation

CONTACT

Dépend du centre de formation choisi

DÉLAI D'ACCÈS

A voir avec le centre de formation

Partie I— formation préalable obligatoire avant la partie II consacrée aux réglementations applicables aux luminaires avant leur mise sur le marché.